

## Un recueil de généalogies laonnoises écrit au XVIII<sup>e</sup> siècle

Le but de cette rapide étude est de faire connaître un document très curieux et fort utile pour toutes les personnes qui portent intérêt à l'histoire de notre région. Il s'agit d'un recueil de généalogies d'anciennes familles laonnoises, écrit au XVIII<sup>e</sup> siècle par un chanoine de la cathédrale de Laon, Marc-Antoine Dagneau de Richecourt.

Il va de soi que ces familles étaient souvent originaires de régions voisines de Laon ou qu'elles ont essaimé hors des murs de la vieille forteresse, ce qui justifie le choix de cette communication, au cours d'un congrès de la Fédération des Sociétés savantes du département de l'Aisne.

\*\*

Ce recueil est resté manuscrit. Il est, de plus, la propriété d'un descendant de la famille Dagneau, le comte Dagneau de Richecourt, qui habite Pau. Il serait donc pratiquement inutilisable, si l'un des membres de notre Société n'avait eu la patience d'en faire cinq copies dactylographiées, qui sont entre les mains de personnes toujours prêtes à faire profiter les chercheurs de cette précieuse documentation. Plusieurs auteurs, notamment notre Président, le comte Maxime de Sars, ont souvent cité en référence le recueil du chanoine Dagneau, sans, qu'hélas, il ait été possible jusqu'ici de donner plus de publicité à cet important manuscrit.

\*\*

Son auteur descendait lui-même d'une ancienne famille de Thiérache qui, dès 1400, donnait un échevin à la ville de Marle. Une branche, actuellement éteinte, tôt sortie de sa province d'origine, eut l'honneur de compter un de ses membres parmi les compagnons de Jeanne d'Arc, Jean Daneau ou Dagneau, qui s'est illustré à la bataille de Patay en s'emparant de Talbot et qui, pour ce fait d'armes, a été anobli en 1438 par Charles VII.

Nos Dagneau vécurent plus simplement à Marle et à Laon où l'un d'eux vint s'établir, chassé de sa ville natale par les Ligueurs. Sa descendance fut nombreuse et on la rencontre

installée dans toutes les charges et dans tous les tribunaux que comptait alors la ville de Laon. Certains portèrent l'épée et plus encore le camail des chanoines de la cathédrale, tel Adrien, docteur en Sorbonne et doyen du chapitre, janséniste ardent, qui « mourut en exil à Paris, au sujet de la constitution Unigenitus » écrit son neveu, Marc-Antoine. Celui-ci, bachelier en théologie, chanoine de l'église de Laon, mais simple sous-diacre, est l'auteur du Recueil de généalogies qui retient aujourd'hui notre attention. Fils d'Antoine Dagneau, sieur de Richecourt, conseiller au bailliage et siège présidial de Laon, et de Marguerite Le Vent, il était né à Ailles le 3 décembre 1694 et il mourut à Laon le 12 juin 1775 à plus de 80 ans.

\*\*

On ne peut dire que le chanoine Dagneau ait cherché à faire œuvre d'historien. De loin en loin seulement, il rattache ses personnages par un détail à l'histoire générale. Par contre, et ceci fait la réelle valeur de son travail, il a écrit une œuvre consciencieuse, dans laquelle, croyons-nous, les érudits n'ont jamais relevé d'erreurs importantes. Lorsqu'il n'est pas sûr de lui, il le dit et déclare qu'il s'en est remis à des traditions familiales ou à d'anciennes généalogies qui lui ont été prêtées.

Il ne cherche pas non plus à flatter les familles, au point, a-t-on dit, que quelques descendants trouvaient d'esprit fort révolutionnaire ce chanoine qui leur donnait comme ancêtres des marchands ou des taverniers. Pourtant, c'est en ceci que l'œuvre de Dagneau est passionnante ; elle donne un tableau très exact de l'évolution des familles de cette ville de moyenne importance, mais qui était cependant un centre administratif actif, où l'on ne manquait pas d'appuis dans les milieux politiques ou ecclésiastiques de haut rang et que favorisait la proximité de Paris. Les charges d'officier chez le Roi, par exemple, étaient très recherchées par la bourgeoisie laonnaise, même la plus modeste, et ces braves gens, qui servaient par quartiers à Versailles, en ramenaient de l'ambition et un air de cour que l'on retrouve dans la construction de leurs maisons de ville, ou de leurs vendangeoirs agrestes, voire dans le dessin de leurs jardins.

Le chanoine Dagneau de Richecourt a pu accéder à des sources de renseignements dont nous sommes actuellement privés, ce qui lui a permis de remonter les généalogies, en moyenne, jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'auteur prend soin d'indiquer ses sources en les inscrivant au début de chaque page avec un numéro qui correspond à chaque paragraphe. Elles renvoient quelquefois aux registres paroissiaux, plus souvent à des actes notariés, avec indication de la date, de la paroisse ou du notaire. On peut regretter que ces mentions ne soient pas plus précises : actes de baptême, de mariage ou de décès, contrats de mariage ou partages. Il est parfois permis d'hésiter.

Enfin, peut-on dater ce travail ? Pas avec précision. Ces études ont dû occuper une grande partie de la vie de l'auteur qui ne semble pas avoir eu le loisir de toujours revenir sur un dossier, une fois celui-ci fermé. Il faut admettre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, en signalant que quelques généalogies ont été poussées plus loin, parfois même jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par les détenteurs du manuscrit.

\*\*

Celui-ci comporte deux volumes et, au total, 1.319 pages, ce qui en démontre l'importance même si l'on remarque que la composition du texte laisse subsister de larges intervalles. Dactylographié ce travail, comporte, index alphabétique compris, 1.061 pages.

178 familles donnent lieu à des études dont certaines de 28 à 30 pages. La moyenne est de 8 pages. Près de 2.000 noms de famille sont cités et, ainsi, de véritables généalogies, portant sur plusieurs générations, peuvent être reconstituées, complétant le travail principal.

On peut s'étonner que quelques familles, comme les Dogny, les Fromage, les de Ledde, les Le Nain, les Mairel... et surtout les Rillart ou les de Signer, qui ont vraiment laissé un nom à Laon, n'aient pas fait l'objet d'études spéciales. Certaines sont venues relativement tard dans cette ville, ou ne devaient pas avoir de ces archives familiales qui ont certainement constitué une part importante de la documentation du chanoine Dagneau.

\*\*\*

Le temps nous est trop compté pour oser aborder une étude approfondie du manuscrit ; qu'il nous soit cependant permis d'exposer les remarques suivantes :

Sur un total de 178 familles, le chanoine Dagneau donne à 18 d'entre elles des origines nettement antérieures au début du XVI<sup>e</sup> siècle, soit : de Blois (1439) — Dagneau (1470) — Desmarests (1450) — Desorties (1460) — Doulcet (1460) — de Flavigny (1480) — de Hédouville (1480, en réalité 1275) — Le Cirier (1379, en réalité 1243) — Le Roux (1470) — Maynon (1450) — Marquette (1470) — de Martigny (1422, en réalité 1350) — Mignot (1450) — d'Origny (1462) — de Proisy (1221) — Tristrand (1450) — Vairon (1450) — Vignois (1440).

82 remontent aux environs de 1500.

78 apparaissent dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle et très exceptionnellement à une date plus tardive.

Quant à leur lieu d'origine,

105, soit plus de la moitié, étaient déjà établies à Laon au début de leur histoire.

4 venaient de Vaux-sous-Laon ou de la banlieue proche de Laon.

7	»	de Saint-Quentin.
6	»	de La Fère.
7	»	de Guise.
4	»	de Marle.
4	»	de Vervins.
2	»	de Crécy-sur-Serre.
2	»	de Sissonne.
3	»	de Montcornet.
3	»	de Chauny.
2	»	de Péronne.
2	»	de Thiérache.
2	»	de Coucy.
2	»	de Ribemont.

puis 1 » de Ham, du Hainault, de Craonne, de Chaourse, d'Anizy, de Bruyères, de Corbeny, de Liesse, de Bucy-les-Pierrepont, de Valenciennes, de Signy-le-Petit, de Pontavert, de Dizy-le-Gros, de Rumigny, d'Oysemont en Picardie, toutes localités proches de Laon ou situées au Nord ou à l'Est.

4 familles seulement sont venues du Soissonnais, 1 du Vexin, 1 de Coulommiers, 1 de Château-Thierry, 1 seule de Reims, ce qui souligne la migration des populations des provinces du Nord vers Paris ou des régions plus méridionales.

Sur le plan social, la majeure partie de ces familles ont suivi la lente et prudente ascension des familles de l'ancien régime, aidées par la consolidation de la paix à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, par l'éloignement progressif de celles-ci, par le renforcement du pouvoir central, tendant ainsi vers une plus grande aisance, parfois vers les hautes charges administratives du Pays.

A l'origine, les familles considérées comme nobles, du fait, le plus souvent, de la possession d'un fief, sont peu nombreuses. Citons les Aubert qui, ruinés, furent réanoblis au XVIII<sup>e</sup> siècle — les de Blois — les d'Ennet — les Doulcet — les de Flavigny — les de Hédouville — les Moët — les de Proisy — les de Ronty.

Un plus grand nombre apparaissent dès leur origine avec des charges administratives ou de judicature.

La plupart sont qualifiés de bourgeois ou de marchands. Nous les trouvons apothicaires, drapiers, orfèvres, chaussetiers, tanneurs ou corroyeurs, brodeurs, selliers, bouchers, ciriers, etc... Nous rencontrons aussi un prêteur, un facteur d'orgues, deux maîtres de forge. Il est évident que, dans une ville comme Laon, au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle, ces marchands ne pouvaient atteindre les fortunes considérables qu'ont offertes quelques grandes villes ou nos ports. Les Desmarests, seuls, par leur

alliance avec les Colbert de Reims, comme eux marchands drapiers, feront leur chemin.

Par contre, le prestige des charges royales et l'organisation d'un état moderne offraient des débouchés que saisit cette bourgeoisie. Aussi, la voyons-nous acheter des charges, modestes pour commencer, celles de sergent royal, de procureur, de bailli, de notaire, puis aborder les salles d'audience comme avocat ou magistrat, le grenier à sel, la prévôté, l'Election, enfin le bailliage et siège présidial. Parfois, l'on va jusqu'à la cour des monnaies de Paris, le Bureau des Trésoriers de France à Soissons ou l'on achète la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Certaines familles semblent avoir un intérêt particulier pour les charges des Eaux et Forêts. Dans cette bourgeoisie, on a aussi porté l'épée, mais c'est surtout après la consécration de la noblesse qu'elle devient militaire.

Un très petit nombre de familles laonnoises ont, du moins dans le cadre du travail du chanoine Dagneau, des origines paysannes. Nous n'en comptons que 4 sur 178. Non que ces laboureurs, pour employer le terme du temps, apparaissent misérables. Les Denis remontent à Germain Denis, laboureur à la Cense de Valecourt en 1525. Ses petits-fils Pierre, seigneur de Landifay, et Louis, seigneur de Pargny, lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts du comté de Marle et de la Châtellenie de La Fère, sont qualifiés d'écuyer. De même, les Viesville avant 1500 étaient laboureurs, Pierre à la cense de Faucouzy, Jacques à celle de Champcourt. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ils étaient bourgeois de Laon et une charge de Secrétaire du Roi les anoblissait en 1720. Les Bobillart, laboureurs à Chaourse et fermiers de la cense de Beauvois, s'embourgeoisent dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Les Legras, laboureurs à Bucy-les-Pierrepont en 1450, faisaient de même.

Les familles bourgeoises vont à la terre encore plus rarement. Un exemple en est donné par la famille Quiche, originaire de Marle, qui donne un receveur au grenier à sel, un avocat au Roi, sieur de Saint-Gobert, puis des laboureurs demeurant à Cuirieux et à Pierrepont qui étaient en même temps hommes d'armes des ordonnances du Roi.

Les traditions subsistent et rares sont nos modernes cultivateurs de la plaine de Laon, qui songent à devenir fonctionnaires ou magistrats.

\*

Voyons maintenant ce que sont devenues ces 178 familles.

A l'époque où écrivait le chanoine Dagneau, 99, soit plus de la moitié, s'étaient déjà éteintes et, parmi elles, des familles très notables qui avaient atteint la noblesse : les Denis, les Desorties, les de Lancy devenus marquis de Raray, les Le Cirier, les de Louen, les Morlet... Certainement, quelques rameaux, attirés par d'autres cieux, ont dû échapper à la vigilance de

l'auteur. Le déchet n'en est pas moins considérable. Seules, 79 familles vivaient encore vers 1750.

Deux siècles nous séparent de cette date, deux siècles dont l'histoire nous est mieux connue et pourtant, voici le triste bilan de ces 79 familles :

Pour 5 d'entre elles, nous n'osons rien affirmer. Elles ont simplement disparu de l'horizon laonnois.

De 65, nous pouvons déclarer, avec des réserves naturellement, qu'elles sont éteintes.

De 9 seulement nous constatons l'existence de nos jours : 9 sur 178 !..

Cette fois, sans craindre de lasser l'attention, nous en donnons la liste : de Blois, Bottée (Bottée de Toulemon), Dagneau de Richecourt, Doulcet, Duflos (Duflos de Saint-Amand), de Hédouville, Le Carlier (Branche de Veslud), L'Eieu et l'Eieu de la Simone, Moët, encore qu'il s'agisse d'une famille champenoise qui n'a fait que passer en Laonnois, et c'est tout.

Finis les Aubert, les Beffroy, les Bellotte, les Branche du Seuil et de Flavigny, les Chevalier de Watigny et de Buzerolles, les Cotte éteints avec le célèbre Oratorien, père de la météorologie, les Danye, les d'Ennet de Mesbrecourt, les Desmarests marquis de Maillebois, les Despinoys seigneurs de Chavignon, les de Flavigny seigneurs de Chambry, au beau passé militaire, les de Lamer, les Lamy d'Hangest, les Le Clerc, les Le Vent, les Mahieu. Eteinte cette belle famille Marquette, à laquelle Laon doit son prestige dans le Nouveau monde. Elle était cependant nombreuse : huit branches avaient déclaré leurs armes en 1696 et les Marquette de Marcy, de Flavigny, de Mareuil et de Marly, ces trois dernières branches anoblies, semblaient vivaces vers 1750. Finis aussi les de Martigny, les Martin d'Eziles, les d'Origny, les Ponssin, les de Proisy, barons de la Bôve et d'Eppes ; les Robert, seigneurs d'Œuilly, vicomtes de Nouvion et Laval, les de Ronty, les Viesville, seigneurs de Presles, et tant d'autres...

Faut-il penser que, dans les autres provinces, s'est produit un si profond effondrement de la vieille société locale. Nous n'osons le nier, mais pensons que ces anciennes familles laonnoises ont eu contre elles l'attrance de Paris, où, sans nul doute, certaines se sont englouties perdant tout souvenir de leur passé. Elles ont eu aussi contre elles, une curieuse prolifération de filles qui ont porté ailleurs le sang laonnois et enfin le prestige du chapitre de l'Eglise cathédrale de Laon, le plus nombreux, a-t-on dit, de la chrétienté. Les stalles des quatre-vingts chanoines de ce vieux sanctuaire ont attiré nombre de membres des anciennes familles de notre ville, faisant ainsi tomber celles-ci en quenouille et il appartenait bien à l'un des membres de ce prestigieux chapitre, par reconnaissance pour tant de générosité chrétienne, de nous dire les fastes de ces familles laonnoises.

René TROCHON de LORIÈRE.